

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS
ERASMUS POLICY STATEMENT

De l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie

Charte Erasmus + 2014-2020

La stratégie internationale (UE et hors UE) de l'ENSP consiste à :

- privilégier des partenariats d'excellence avec des établissements d'enseignement étrangers spécialisés dans l'enseignement de la photographie ou possédant un département spécialisé dans l'enseignement de la photographie ;
- diversifier les régions géographiques UE (nord/sud) et hors UE (Amérique latine/Asie) ;
- privilégier les étudiants de 2^e année (M1) et 3^e année (M2) pour les séjours de mobilité.

L'ENSP fait le choix d'inscrire les mobilités européennes et internationales à deux moments clés du cursus des étudiants : en début de deuxième année (M1) et en fin de troisième année (M2).

La politique de mobilité internationale de l'ENSP s'inscrit pleinement dans la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur et vise en particulier à :

- améliorer la qualité de son enseignement en favorisant l'ouverture culturelle de ses étudiants;
- favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants en fin de cursus.